

Rencontre d'urgence entre les Cabinets Schlitz, Verlinden et Van Quickenborne par rapport au drame de Petit-Roeulx : le Gouvernement fédéral souhaite encore renforcer l'approche intégrée entre les ministères compétents.

Ce matin, sous l'impulsion de la Secrétaire d'Etat à l'Egalité des Genres, l'Egalité des Chances et à la Diversité, Sarah Schlitz, le Cabinet Schlitz, le Cabinet de la Ministre de l'Intérieur, Annelies Verlinden et le Cabinet du Ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne se rencontraient afin de réagir d'urgence au drame survenu vendredi dernier à Petit-Roeulx.

En 2021, il y a déjà eu 8 féminicides¹ et 6 infanticides à la date du 19 mars, ce qui correspond à une moyenne plus de deux fois supérieure aux années précédentes. C'est alarmant. Le contexte de la pandémie n'y est pas étranger, plusieurs études ayant montré que les mesures de lutte contre le Covid-19, telles que le confinement, la fermeture des écoles ou le couvre-feu, ont fortement aggravé la violence au sein des foyers.

Le Vice-Premier ministre et Ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne : *Les violences intrafamiliales augmentent durant le confinement. C'est une réalité que nous devons combattre. Afin d'endiguer ce fléau, il faut une approche coordonnée entre les différents partenaires de la chaîne. Il faut aussi envisager de nouvelles méthodes de travail. Tel que par exemple, le recours à l'approche M développée dans le Limbourg. L'objectif de cette approche est d'avoir un impact plus important en réagissant de manière immédiate, énergique et significative. Ou encore, la mise en place d'un groupe d'experts du vécu chargé d'engager un dialogue avec la police et la justice afin d'identifier leur besoin. Travailler main dans la main, police, justice et services sociaux, c'est ma volonté !*

Les deux Ministres et la Secrétaire d'état reconnaissent la gravité des faits et l'urgence d'une meilleure compréhension et d'un meilleur diagnostic sur l'importance du phénomène de violences faites aux femmes en Belgique. Alors que la Turquie a récemment annoncé qu'elle quittait la Convention d'Istanbul, visant à lutter contre les violences à l'égard des femmes et les violences domestiques, les trois membres du gouvernement fédéral ont au contraire réitéré avec force leur engagement à la mettre en œuvre. Cet engagement passe par une volonté d'implémenter une lecture de genre dans les politiques de prévention, de protection et de poursuites.

La Secrétaire d'Etat, Sarah Schlitz : *Je constate une nouvelle fois que les féminicides sont le terrible résultat d'une escalade de la violence, avec des victimes qui avaient déjà fait appel à la police et/ou à la justice. Trop souvent, les auteurs étaient donc connus, et pourtant cela n'empêche pas de nouveaux drames. Il faut rompre cette chaîne de la violence le plus tôt possible. Avec le soutien de mes collègues Verlinden et Van Quickenborne, nous allons étudier la possibilité que les Belgique se dote d'une loi-cadre, relative aux violences basées sur le genre, en partant de l'exemple espagnol.*

¹ En Belgique, il n'existe pas de chiffres officiels sur les féminicides. Ce décompte est réalisé par le blog « Stop Féminicide » sur base d'informations relayées par la presse.

Le Gouvernement fédéral adoptera prochainement un vaste Plan d'Action National contre les violences faites aux femmes, avec les victimes au centre des préoccupations.

Ce Plan se fera en consultation avec la société civile, et les trois ministres rencontreront par ailleurs les acteurs de terrain qui accompagnent les victimes, dans des lieux d'accueil qui leur sont dédiés. Les services de justice et policiers jouent un rôle primordial dans la prise en charge de ces victimes et dans l'interruption du cycle de la violence. Malgré qu'il existe déjà des dispositifs d'aide, ils restent très largement imparfaits, non appliqués ou trop peu connus.

La Ministre Annelies Verlinden : *La police a un rôle primordial à jouer dans cette meilleure compréhension et diagnostic du phénomène des violences faites aux femmes. Ces faits graves doivent être pris en charge à temps et de manière adéquate par les services de police tout en étant particulièrement attentifs à la situation des enfants qu'ils subissent ou non directement les violences. C'est pourquoi, il est nécessaire que l'accueil et la formation des policiers mais également le suivi de ces dossiers soient améliorés.*